



Téléphone : 04.76.07.52.79
Télécopie : 04.76.07.53.00
mairie.massieu@paysvoironnais.com

Destinataire :

Note à l'attention des parents d'élèves

Le vendredi 7 août 2020

Objet : Cantine, Garderie Périscolaire – Rentrée de septembre 2020

Pièce jointe :

- 1 fiche d'inscription ;
- Règlement intérieur 2020 ;
- 1 bordereau de réception et d'acceptation du règlement ;
- 1 notice PAYFIP.

Madame, Monsieur,

L'organisation du service périscolaire (garderie matin + soir & cantine) reste inchangée pour l'année prochaine. Votre enfant pourra être accueilli dès 7h00 le matin et jusqu'à 18h30 le soir sauf directives gouvernementales contraires dans le cas par exemple d'une crise sanitaire.

Afin de mettre en œuvre les inscriptions périscolaires de votre ou vos enfants, fréquentant l'école publique de Massieu à compter du 1er septembre 2020, nous vous remercions de remplir la **fiche d'inscription (une fiche par enfant)**, ci-jointe, **IMPÉRATIVEMENT pour le mercredi 26 août 2020 au plus tard**. Cette fiche devra chargée sur le portail famille en joignant également obligatoirement :

- L'attestation de coefficient familial : *en l'absence de cette pièce le tarif le plus élevé vous sera appliqué* ;
- L'attestation d'assurance scolaire ;
- Le bordereau de réception et d'acceptation du règlement.

NOUVEAU

L'ouverture ou la mise à jour de votre compte se fait dorénavant directement sur internet sur le lien suivant :

NOUVEAU

<https://portail.eticket-app.qiis.fr/famille/web.html>

1/ Vous avez déjà un accès au logiciel eTicket

Pour démarrer :

Voici la liste des points que vous devez **vérifier et mettre à jour** :

- Les fiches des parents : État-civil, coordonnées...
- La ou les fiches de vos enfants en cliquant sur son profil puis "éditer" : État-civil, santé, école :
 - > Mettez à jour le **niveau scolaire** de vos enfants ;
 - > Mettez à jour l'**établissement** fréquenté ;
 - > Mettez à jour les autorisations proposées si elles ont changé ;
- **Ajoutez** la ou les fiches des enfants qui intégreront l'école à la rentrée prochaine ;
- **Mettez à jour** les fiches des adultes du dossier : État-civil, informations de contact (adresse **mail** et postale, numéro de téléphone ...) ;
- **Téléchargez les 4 pièces d'inscription nécessaires à votre dossier**, dans l'espace document. (**fiche d'inscription, attestation de coefficient familial, attestation d'assurance scolaire, bordereau de réception et d'acceptation du règlement**)
- Ajoutez **une photo du tiers** dans sa fiche (optionnel) : cela permet aux agents de mettre un visage sur un nom et de confier vos enfants à des personnes de confiance.

Pour valider :

==> Une fois vos modifications faites, si votre **dossier est complet**, **envoyez** votre dossier afin que nous le **validions**.

2/ Vous n'avez pas d'accès au logiciel eTicket

- Demandez-nous par mail votre **code d'inscription** (la mairie fermant ses portes du 10 au 21/08, une tolérance sera admise pour les familles nouvellement concernées) ;
- **Accédez** au site "eticket" : <https://portail.eticket-app.qiis.fr/famille/web.html>
- **Créez** votre compte ;
- **Créez** les fiches de vos enfants ;
- **Créez** les fiches des adultes autorisés à récupérer l'enfant ;
- **Téléchargez les 4 pièces d'inscription nécessaires à votre dossier**, dans l'espace document. (**fiche d'inscription, attestation de coefficient familial, attestation d'assurance scolaire, bordereau de réception et d'acceptation du règlement**)
- **Envoyez** votre dossier pour validation.

Pour plus d'informations :

<https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/>

<https://www.eticket.qiis.fr/portail-famille/bien-gerer-son-dossier/>

Pour ceux qui ne l'utilisent pas encore, n'attendez plus pour **télécharger** l'application sur votre téléphone portable !

GOOGLE PLAY

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.qiis.eticket.famille&gl=FR>

APP STORE

<https://apps.apple.com/us/app/eticket-famille/id1037432393?l=fr&ls=1>

ATTENTION !! cette année :

Les familles qui n'auraient pas ramenés les dossiers d'inscription dans ce délai verront leurs enfants désabonnés du service périscolaire à partir de la rentrée 2020.

Il sera procédé à la réinscription des enfants à compter de la réception du dossier complet.

Vous trouverez également ***le nouveau règlement intérieur*** de la cantine et de la garderie périscolaire qui a été validé par le Conseil Municipal du mois de juillet ainsi qu'un bordereau d'acceptation du règlement que nous vous remercions de télécharger dans votre portail famille dans la partie « Documents ».

POUR RAPPEL :

- La clôture des inscriptions pour la cantine-garderie se fait le jour ouvré précédent avant 7h. (le vendredi à 7h pour le lundi et le mardi à 7h pour le jeudi)
- La personne à contacter en priorité pour toute modification d'inscription est l'agent communal en charge du service périscolaire : **Jeanine LEBRES** au **06.25.52.74.17**.

Modalités de facturation :

POUR RAPPEL :

Notre service périscolaire fonctionne en prépaiement (cf. notice PAYFIP).

La gestion de la facturation du service périscolaire est séparée entre la restauration d'une part et la garderie d'autre part. En effet vous devrez préalablement au paiement, acheter des tickets sur votre compte en ligne (1 ticket est égal à 1 unité : un repas de cantine ou une demi-heure de garderie).

Le prépaiement s'effectue en ligne **en payant directement par carte bancaire à partir de votre portail**. Votre compte en ligne sera alors crédité des tickets achetés.

Si le solde de ce compte est nul ou insuffisant, aucune inscription ne pourra être enregistrée.

Nous vous conseillons d'anticiper au maximum votre solde de tickets en ligne et de prévoir sur le mois suivant.

Tarifs applicables à la rentrée de septembre 2020 :

La commune a, par délibération n°DEL2020_0040 du 27 juillet 2020, décidé de maintenir les tarifs identiques à l'année précédente, à savoir :

Cantine (Par repas)		Garderie périscolaire (par demi-heure, fonction du QF de la famille)	
Tarifs enfants	Tarifs adultes	0 à 1000	1001 et plus
4,50 €	5,50 €	0,50 €	1,20 €

Pour toute question concernant le service périscolaire, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de mairie :

- Par téléphone au 04 76 07 52 79, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- Ou par mail à l'adresse : mairie.massieu@paysvoironnais.com

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous souhaitant une excellente rentrée, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires,

Norbert BOUILHOL